

RAPPORT DE VOYAGE DE RECUEIL DE DONNÉES

Grace à la générosité du CICC, j'ai pu effectuer un voyage d'étude en Côte d'Ivoire afin de recueillir mes premières entrevues avec des policiers, dans le cadre de ma thèse de doctorat portant sur le thème suivant : le maintien de l'ordre en Côte d'Ivoire, pratiques et expériences policières. Ce séjour qui a duré un mois, du 20 décembre 2011 au 23 janvier 2012 m'a permis, de rencontrer de hautes autorités policières, d'effectuer des entrevues avec des policiers ayant appartenus aux unités en charge du maintien de l'ordre et d'interviewer des manifestants.

Rencontre avec de hautes autorités policières

Dès mon arrivée à Abidjan, et muni de ma lettre d'autorisation de recherche délivrée par le ministère de l'intérieur, je me suis rendu au dit ministère afin qu'on me désigne un interlocuteur. Aussi, une fois au secrétariat du ministre, j'ai rencontré un de ses conseillers techniques avec qui j'ai eu un entretien portant notamment sur les motivations de cette recherche et sur mes attentes en termes de collaboration avec la police. Il m'a été signifié une fois encore que je ne pourrais obtenir un stage au sein de la police. Puis le conseiller technique m'a orienté vers les services du premier responsable en charge du maintien de l'ordre en Côte d'Ivoire, le directeur général adjoint chargé de la sécurité publique.

Après plusieurs demandes de rendez-vous infructueux, j'ai finalement pu rencontrer le directeur général adjoint chargé de la sécurité publique et cela à deux reprises (le lundi 16 et le jeudi 19 janvier 2012). Lors de notre première rencontre, il s'est agi au cours de l'entretien de me présenter, d'exposer les objectifs de l'étude et de m'enquérir du lieu où se trouve les archives de la police. Le Général, vu son emploi du temps chargé, m'a demandé de revenir en fin de semaine avec une liste exhaustive des informations que je cherchais et qui résume mes attentes vis-à-vis de ses services. Le jeudi suivant, je suis donc arrivé avec ma liste et de façon spontanée, le général a bien voulu livrer son opinion sur le maintien de l'ordre depuis les années 1980. Pour les

questions techniques touchant à des aspects comme le budget ou pour les autres questions nécessitant des statistiques, il m'a prévenu que l'institution qu'il dirige n'a pas toutes ces informations et qu'en cela je devrais revoir mes attentes à la baisse. Il m'a aussi assuré de me mettre incessamment en contact avec le directeur des unités d'interventions et le préfet de police d'Abidjan. N'eut été la brièveté de mon séjour, je crois que je les aurais rencontrés.

Par ailleurs, j'ai rencontré un des conseiller en communication du ministre de l'intérieur qui m'a assuré de son soutien dans la bonne conduite de mon enquête autrement dit, il pourrait intervenir à chaque fois que je rencontrerai des obstacles sur mon chemin. En définitive, mes rencontres avec l'administration policière se sont bien déroulées et tous les responsables rencontrés m'ont assuré de leur pleine disponibilité et collaboration. Le terrain était donc propice à recueillir des entrevues avec les policiers

Entrevues avec des policiers

En réalité avant même mes rencontres avec les responsables du ministère de l'intérieur, j'avais déjà coopté des policiers intéressés à participer à l'étude. Ma première démarche une fois en Côte d'Ivoire fut donc de les relancer à ce sujet. Sur les quatre policiers cooptés, j'ai pu avoir des entrevues avec trois. Le quatrième, gendarme de son état, a été écarté du fait qu'il ne remplissait pas les critères pour faire partir de l'échantillon (il n'a pas effectué de maintien de l'ordre). Les entrevues à la demande des participants se sont tous déroulées à mon domicile à Adjamé (quartier populaire d'Abidjan). J'ai dû aussi prévoir une indemnité de transport pour les participants.

Les participants ont tous accepté que l'entrevue soit enregistrée. Ils ont aussi promis de me mettre en contact avec certains de leurs collègues. La tâche est d'autant plus difficile que les unités d'intervention CRS (Compagnie Républicaine de Sécurité), CECOS (centre de commandement des opérations de sécurité), BAE (Brigade Anti-Émeute) et la Gendarmerie ont été fortement impliquées dans la crise, notamment dans la défense du régime du président déchu. Aussi, selon les personnes interviewées, certaines unités ont été démantelées (CECOS), quand les autres ont vu leur personnel affecté à

l'intérieur du pays ou disséminés dans d'autres services : d'où la difficulté de les repérer. Dans l'ensemble, la cueillette a été fructueuse dans la mesure où les entrevues se sont bien déroulées. J'ai pu obtenir, comme souhaité, leurs expériences personnelles ainsi que des informations techniques sur le maintien de l'ordre. Je garde un contact régulier avec les participants qui m'ont assuré de leur disponibilité, mais surtout de leur volonté de me présenter incessamment des collègues qui accepteraient de prendre part à l'étude. En attendant, j'ai étoffé ma cueillette avec des manifestants

Entrevues avec des manifestants

J'ai eu des entrevues formelles avec plusieurs catégories de manifestants plus spécialement les plus problématiques du point de vue des policiers interviewés : partisans politiques et transporteurs. Ces deux catégories sont en effet stigmatisées comme des manifestants violents. Les entrevues avec un responsable de syndicat de transporteurs et un conducteur de véhicule de transport localement appelé « chauffeur » ont ainsi permis de voir comment ceux-ci conduisent leurs manifestations et la perception qu'ils ont de la police. Quant aux partisans politiques, l'exercice était identique, cerner leur perception des policiers et leur *modus operandi*. Quatre manifestants des partis politiques opposés dont un ayant participé à la dernière manifestation de l'opposition du samedi 21 janvier, qui s'est soldé par un bilan d'un mort et plus de 50 blessés, ont bien voulu m'accorder une entrevue.

Au total, ce voyage financé par le CICC a permis de recueillir des informations qui laissent entrevoir quelques pistes fécondes dans la compréhension du maintien de l'ordre en Côte d'Ivoire. Les rencontres formelles et informelles avec des autorités policières initient un dialogue avec l'institution qui est appelé à se prolonger.

Par ailleurs, la traversée du pays du sud au nord que j'ai effectuée pour des raisons personnelles a permis d'apprécier l'évolution de la sécurité sur toute l'étendue du territoire (y compris les zones anciennement sous contrôle rebelle). C'est le lieu d'exprimer toute ma gratitude au CICC, à son directeur et à tout son personnel.

Montréal, 6 février 2012